



Identification du poste

Animateur (trice) en pastorale et éducateur (trice) vie scolaire

Fonctions de référence

Fonction d'animation N°15
Fonction vie scolaire N°13/14/17

Champ des relations

- Sous la responsabilité du Chef d'Établissement
- En relation fonctionnelle avec les personnels des différents services, la direction adjointe, les éducateurs et responsables de vie scolaire, les enseignants
- En relation avec les élèves, les parents, la paroisse, la tutelle mennaisienne, le diocèse, les APS des établissements catholiques d'enseignement

Missions communes à tous les salariés OGEC

- Promouvoir le Projet d'Établissement dans sa dimension pédagogique, éducative et pastorale et contribuer à le faire vivre
- Intégrer la dimension éducative dans l'exercice de sa mission
- Travailler avec professionnalisme et de manière constructive
- Vivre ensemble, les uns au service des autres, dans l'intérêt collectif
- Entretenir des relations bienveillantes dans le respect des personnes
- Participer à l'évolution de l'établissement en étant force de proposition

Missions spécifiques aux membres du Conseil de Direction

- Privilégier le travail collaboratif, assumer collectivement les décisions prises en conseil de direction et favoriser la cohésion de l'équipe de direction
- Être loyal(e) et solidaire envers ses collègues responsables
- Occuper pleinement ses champs de responsabilités en respectant ceux des autres
- Assurer une attention particulière à chaque personne, pour qu'elle se sente reconnue et prise en considération, valoriser l'investissement
- Résoudre les conflits de manière constructive
- Participer à la réflexion et faire vivre le projet d'animation pastorale en restant dans l'invitation de l'autre
- Prendre le temps de la réflexion et de l'analyse prospective
- Promouvoir le projet d'établissement et le servir, participer à l'élaboration de la politique de communication de l'établissement
- Assurer la communication avec les structures externes, les partenaires
- Veiller à la sécurité des personnes et des équipements
- Rendre compte de son activité auprès du chef d'établissement

Missions spécifiques à l'animation pastorale

- Animer et mettre en œuvre la mission pastorale, construire et instruire une éducation chrétienne auprès des adultes et des jeunes : culture religieuse 6/5, temps forts 4/3, préparation des sacrements en lien avec la paroisse
- Solliciter les différentes composantes de la communauté éducative, pour un engagement durable ou une aide ponctuelle au sein de l'équipe pastorale
- Animer l'équipe pastorale pour la mise en œuvre des différentes activités et propositions pastorales
- Elaborer le projet d'animation pastorale en lien avec les membres du conseil pastoral et de direction, pour construire progressivement des propositions diversifiées et le formaliser
- Créer des lieux et des temps permettant aux jeunes et aux adultes de dialoguer et de partager leur cheminement ou leur vie de foi (en surveillance sur la cour, en salles ou en entretien)
- Proposer un temps de réflexion humaine dans chaque classe
- Entretenir et renforcer les liens pastoraux entre les établissements
- Relayer et faire vivre le projet pastoral mennaisien et diocésain, promouvoir le projet des paroisses du secteur en lien avec les prêtres

Activités du poste

Activités principales du poste

Fonction d'animation N°15

- Mise en œuvre d'un programme d'animation à vocation pastorale
- Organiser des temps forts au niveau de l'établissement à destination des jeunes et des adultes de la communauté éducative : conférences, forums de témoignages...
- Susciter, soutenir et accompagner l'engagement des jeunes dans des projets solidaires
- Animer la communauté chrétienne en organisant des célébrations
- Participer aux actions d'animation pastorales organisées avec des établissements du secteur
- Rencontrer, accueillir et accompagner les jeunes sur la pause méridienne, à l'extérieur...
- Solliciter des volontaires pour des actions d'animation ou de réflexion qui permettent un approfondissement de la foi
- Participer aux temps forts de l'établissement
- Participer à des temps de formation théologique, spirituelle, pastorale...

Activités complémentaires du poste

Fonctions vie scolaire

Fonction n° 13 - Fonction de sécurisation simple

Assure par sa présence la sécurité des flux d'élèves en veillant, sous la responsabilité directe d'un cadre présent sur les lieux, à l'application des règles de sécurité et des règles propres à l'établissement. Peut dans le cadre de ses fonctions exercer un contrôle d'accès à l'établissement ou à une partie de l'établissement. En cas de nécessité, alerte le cadre responsable. Cette fonction correspond par exemple à la surveillance de la ou des cour(s), des portails et autres accès, des salles de restauration... Peut prendre en charge des études surveillées.

Peut assurer le pointage des cartes d'accès au service de restauration.

Fonction n° 14 - Fonction de prise en charge d'un groupe d'élèves

Prend en charge dans un cadre prédéfini (salle de travail, cour, déplacement extérieur...) un groupe d'élèves. Dans ce cadre, assure leur sécurité et la conformité de leur comportement avec les règles de vie collectives et instructions particulières qui lui ont été données (règles de travail par exemple...).

Peut prendre en charge des études dirigées.

Peut prendre en charge le suivi éducatif dans le cadre de la gestion des absences ou retards des élèves.

Fonction n° 17 - Fonction veille / prise en charge généraliste des élèves en difficulté

Prend en compte la personne de l'élève au sein de l'établissement hors des temps de face à face pédagogique. Est capable de prendre en charge les maux "anodins", mais sait signaler aux personnes compétentes (hiérarchie – personnes spécialisées – responsable pédagogique ou direction) les problèmes plus délicats.

Compétences

Compétences requis

⇒ **Savoir - faire :**

- Avoir une formation première à l'animation en pastorale scolaire
- Acquérir les connaissances et les compétences bibliques, théologiques et pastorales nécessaires à l'animation pastorale
- S'engager à poursuivre une formation continue
- Etre capable de rendre compte, d'organiser

⇒ **Savoir - être :**

- Faire preuve d'une ouverture d'esprit et d'un bon relationnel
- Etre capable de communiquer avec les jeunes et les adultes
- Etre capable d'animer
- Etre capable d'écouter
- Etre motivé(e) par l'éducation et le monde scolaire
- Etre capable de travailler en équipe
- Faire preuve de discernement
- Respecter la confidentialité

Ces activités sont à réaliser dans un état d'esprit respectueux du caractère propre et du projet éducatif de l'établissement.